



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 18 juin 2020

Présidence           Mme Marlyse RUEDI-BOVEY  
Sont présents        40 Conseillères et Conseillers sur 55

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le Préavis Municipal N° 44 / 2020 « Remplacement d'un véhicule pour le Service des travaux » adopté en séance de Municipalité du 11 mai 2020;
  - ouï le rapport de la Commission des Finances ;
  - ouï le rapport de la Commission technique ;
  - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- d'accepter ce Préavis Municipal tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de CHF 38'000.-- TTC pour le remplacement d'un véhicule au Service es travaux ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles, dans les limites du plafond d'endettement
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2020.

*Les électeurs peuvent consulter le texte relatif à cette décision au Greffe municipal; celle-ci est susceptible de référendum, qui doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours (Article 110, alinéa 1 LEDP), soit jusqu'au 1er juillet 2020, et formuler une demande de référendum qui doit être signée par 15% des électeurs. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte de signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au Pilier Public (Article 110, alinéa 3 LEDP). Le délai de récolte de signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'Article 110, alinéa 3 LEDP (Article 110a, alinéa 1 LEDP).*

La Présidente :

Marlyse RUEDI-BOVEY

*M. Ruedi*



La Secrétaire :

*M. Kaufman*  
Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 22 juin 2020